



Formule de déclaration Nouveau régime / Modification

Programme de statistique uniforme des organismes canadiens de surveillance et de contrôle des régimes de retraite offerts par l'employeur

Confidentiel une fois rempli.

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Also available in English.

<p>Veillez retourner la formule dûment remplie à :</p> <p>Section des enquêtes sur les pensions et le patrimoine Division de la statistique du revenu Statistique Canada Ottawa (Ontario) K1A 0T6</p> <p>Téléphone: (613) 951-4031 Télécopieur: (613) 951-4296</p>	<p>À L'USAGE DE STATISTIQUE CANADA SEULEMENT</p> <p>Numéro Identification d'un petit régime <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 01 <input type="radio"/> Oui 02 <input type="radio"/> Non</p> <p>Nom-alpha <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>
<p>Type d'intervention</p> <p><input type="checkbox"/> Nouveau régime ➤ en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Modification ➤ en vigueur</p> <p style="text-align: center;">A M J</p> <p style="text-align: center;">A M J</p>	<p>5. Titre du régime</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p>
<p>1. Législation relative à l'agrément</p> <p>10 <input type="radio"/> Terre-Neuve et Labrador 47 <input type="radio"/> Saskatchewan 11 <input type="radio"/> Île-du-Prince-Édouard 48 <input type="radio"/> Alberta 12 <input type="radio"/> Nouvelle-Écosse 59 <input type="radio"/> Colombie-Britannique 13 <input type="radio"/> Nouveau-Brunswick 62 <input type="radio"/> Fédérale 24 <input type="radio"/> Québec 70 <input type="radio"/> Québec/fédérale 35 <input type="radio"/> Ontario 00 <input type="radio"/> Non agréé par l'autorité 46 <input type="radio"/> Manitoba compétente en matière de pensions</p>	<p>6. Nature de l'entreprise de l'employeur principal</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p style="text-align: center;">À L'USAGE DE STATISTIQUE CANADA SEULEMENT</p>
<p>2. Numéro d'agrément du régime</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>	<p>7. Genre d'organisme de l'employeur principal</p> <p>Secteur public</p> <p>01 <input type="radio"/> Gouvernement municipal 05 <input type="radio"/> Gouvernement fédéral 02 <input type="radio"/> Entreprise municipale 06 <input type="radio"/> Entreprise fédérale 03 <input type="radio"/> Gouvernement provincial 07 <input type="radio"/> Autre 04 <input type="radio"/> Entreprise provinciale</p> <p>Secteur privé</p> <p>08 <input type="radio"/> Entreprise constituée en société 09 <input type="radio"/> Entreprise non constituée (société ou propriétaire unique) 10 <input type="radio"/> Coopérative 11 <input type="radio"/> Association professionnelle ou syndicat ouvrier 12 <input type="radio"/> Organisation religieuse, charitable ou à but non lucratif 13 <input type="radio"/> Autre (précisez)</p> <p><input type="text"/></p>
<p>3. Nom de l'employeur ou responsable du régime</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p>	<p>8. Nombre d'employeurs</p> <p>1 <input type="radio"/> Un 2 <input type="radio"/> Plus d'un employeur, régime interentreprises 3 <input type="radio"/> Plus d'un employeur, pas un régime interentreprises</p>
<p>4a. Adresse postale de la personne indiquée à la Question 3 ci-dessus</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>4b. Code postal</p> <p><input type="text"/></p>	

9. Emploi inclus

Y a-t-il des adhérents qui travaillent à une activité sous la juridiction de la Loi fédérale sur les normes de prestations de pension? (Par exemple, une activité reliée aux communications, banques ou transport interprovincial.)

- 01 Non
15 Oui

10. Fin de l'exercice financier du régime

Mois	Jour
<input type="text"/>	<input type="text"/>

11. Mode de financement (cochez une réponse ou plus)

- 01 Contrat d'assurance – complètement garanti
06 Contrat d'assurance – partiellement garanti
07 Accord fiduciaire
09 Société de caisse de retraite
10 Fonds de revenus consolidés des gouvernements
11 Autre (précisez)

12. Admissibilité selon la catégorie d'emploi (réponses multiples acceptées, sauf si la réponse "Tous les employés" a été cochée)

- 1 Tous les employés
2 Employés à traitement
3 Employés rémunérés à l'heure
4 Cadres supérieurs (y compris les actionnaires principaux/personnes rattachées)
5 Surveillants
6 Employés syndiqués
7 Employés non-syndiqués
8 Autre (précisez)

13. Admissibilité – Nouveaux employés

- 1 Participation obligatoire
2 Participation facultative
3 Les nouveaux employés ne peuvent pas adhérer
4 Autre (précisez)

15. Coordination au RPC/RRQ (cotisations et/ou prestations)

- 1 Oui 2 Non

16. Genre de régime (formule de rente – service courant)

- 01 Salaire moyen de fin de carrière – des dernières années
02 Salaire maximal moyen – des meilleures années
03 Salaire maximal moyen – des meilleures années des dernières années
04 Salaire moyen de carrière – année de la dernière mise à jour de la base du revenu
▶ rajustement des gains oui non
05 Rentes forfaitaires
06 Cotisations fixées d'avance
07 Participation aux bénéfices
08 Régime hybride – le meilleur des rentes à prestations déterminées / à cotisations déterminées
09 Régime mixte (combinaison)
10 Régime à prestations déterminées / à cotisations déterminées
11 Autre (précisez)

17. Taux de cotisation de l'employé – Service courant

- 1 Aucune cotisation obligatoire
2 % des gains (non coordonnés)
3 % des gains moins les cotisations obligatoires au RPC/RRQ
4 % des gains jusqu'à concurrence du MGA ou sur lesquels le RPC/RRQ exige des cotisations, et % sur le reste des gains
5 \$ par année
6 cents l'heure
7 Jusqu'à 18% des gains (combinés aux cotisations de l'employeur) comme le prescrit la Loi de l'impôt sur le revenu
8 Variable (précisez)

- 9 Autre (précisez)

18. Cotisations facultatives supplémentaires de l'employé

- 1 Oui 2 Non

19. Taux de cotisation de l'employeur – Service courant

- 01 Solde du coût de la rente, c.-à-d. régime à prestations déterminées (autre qu'un régime à prestations déterminées et à cotisation déterminée)
- 02 Selon la convention collective (seulement pour les régimes à prestations déterminées et à cotisation déterminée si le taux précis n'est pas connu)
- 03 % des gains de l'employé (non coordonnés)
- 04 % des gains moins les cotisations obligatoires au RPC/RRQ
- 05 % des gains jusqu'à concurrence du MGA ou sur lesquels le RPC/RRQ exige des cotisations, et % sur le reste des gains
- 06 \$ par année
- 07 cents l'heure
- 08 Fondé sur les bénéfices avec minimum de % des gains de l'employé
- 09 Jusqu'à 18% des gains (combinés aux cotisations de l'employé, le cas échéant) comme le prescrit la Loi de l'impôt sur le revenu
- 10 Variable (précisez)
- 11 Autre (précisez)

21. Prestations supplémentaires en cas de retraite avant l'âge de 65 ans

- 1 Oui
- 2 Non

22. Prestations d'invalidité prévues par le régime

- 1 Oui
- 2 Non

23. Droit à la retraite normale

- 1 Âge
- 2 Autre (précisez)

24. Droit à la retraite spéciale (sans réduction de la pension) (cochez une réponse ou plus)

- 1 Ne s'applique pas – aucune retraite spéciale prévue
- 2 Âge
- 3 Années de service
- 4 Âge plus années de service égalent
- 5 Combinaison de trois conditions
- 6 Autre (précisez)

S'il y a plus d'une réponse, quelles sont les conditions qui doivent s'appliquer :

- 1 Les deux
- 2 L'une ou l'autre

20. Prestations pour le service courant

- 1 Régime à cotisation déterminée, c.-à-d. prestations de retraite non prévues par le régime
- 2 % des gains pour chaque année de service (non coordonnés)
- 3 % des gains pour chaque année de service moins la totalité ou une partie de la rente du RPC/RRQ
- 4 % des gains jusqu'à concurrence du MGA ou sur lesquels le RPC/RRQ exige des cotisations, et % sur le reste des gains pour chaque année de service
- 5 \$ par mois pour chaque année de service
- 6 \$ par mois pour chaque tranche de heures de travail
- 7 Combinaison de formules de calcul de la prestation
- 8 Variable (précisez)
- 9 Autre (précisez)

37. Nombre de participants actifs visés par le régime

	Hommes	Femmes
Terre-Neuve et Labrador		
Île-du-Prince-Édouard		
Nouvelle-Écosse		
Nouveau-Brunswick		
Québec		
Ontario		
Manitoba		
Saskatchewan		
Alberta		
Colombie-Britannique		
Yukon		
Territoires du Nord-Ouest		
Nunavut		
Hors du Canada		
Total		

